



Centre de ressources pour les acteur·rice·s de l'intégration

LIVRET D'ACCUEIL

FORMATION

Dernière mise à jour – juillet 2024



ESPACE

Espace de Soutien aux Professionnel.les de l'Accueil et du Conseil aux Etranger.es
22 rue Mathieu Stialitti 13003 Marseille

www.espace.asso.fr

Afin que votre entrée en formation se fasse dans les meilleures conditions, nous avons préparé ce livret d'accueil pour vous.

Vous y trouverez toutes les informations qui vous seront utiles :

Notre organisme et nos activités, le fonctionnement du pôle formation, et plus concrètement le déroulé des formations ainsi que les détails pratiques

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Par mail formation@espace.asso.fr

Par téléphone 04.95.04.30.98

Très bonne formation à vous !
L'équipe d'ESPACE

I. Présentation de l'association

a. Nos formations

Depuis 20 ans, ESPACE propose une offre de formations en droit des étranger.es sous forme d'ateliers à l'ensemble des acteurs de la région PACA. Ces formations, proposées sur Marseille, Avignon, Nice et Toulon, sont assurées par les juristes d'ESPACE ou de nos partenaires comme le COMEDE.

Nos ateliers s'appuient sur la connaissance des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets.

Les formateurs et formatrices sont des juristes spécialisé-es dans l'accès aux droits des étranger-es. Leur activité quotidienne d'information et de conseil, notamment aux professionnel-les dans le cadre de permanences téléphoniques leur a permis de développer une expertise de terrain indispensable à la transmission de leurs connaissances pratiques et de leurs savoirs théoriques. Ils se tiennent à jour des évolutions réglementaires et jurisprudentielles, effectuent des recherches et participent à la rédaction de notes, de publications ou guides.

✓ Les formations du programme annuel en région PACA

ESPACE propose une dizaine d'ateliers de formation en programme annuel dont le catalogue est consultable sur le site <http://espace.asso.fr/formation/>

Chacune des formations traite d'une thématique particulière sur une durée variant de 1 à 3 jours: Mineurs isolés étrangers, Droit d'asile, Admission au séjour ou encore Protection sociale des étrangers.

Les personnes désireuses de s'y inscrire sont invitées à remplir un formulaire en ligne au préalable afin que nous préparions convention et devis. Le formulaire est accessible depuis le lien ci-dessus.

✓ Des formations sur site

Des formations personnalisées sont également organisées à la demande d'organismes qui souhaitent former leur équipe à des thématiques qui touchent directement les problématiques rencontrées dans le cadre de leur travail. Généralement organisées au sein de leurs locaux, elles peuvent aussi avoir lieu à ESPACE. Toutes les modalités sont discutées en amont : programme, dates, lieu

Pour toute information et devis, merci de contacter :

Ferten Djendoubi, Responsable du Pôle Formation

formation@espace.asso.fr

04.95.04.30.98

✓ Public concerné par les formations

Toute personne en relation avec les personnes immigrées et leurs familles, dans ses fonctions militantes ou professionnelles, dans les entreprises, les administrations, les collectivités territoriales, les associations, les syndicats, les établissements et les services sociaux et de santé

Notamment:

- Professionnels du travail social et de la santé (PAADE, AS, CESF, éducateurs spécialisés...)
- Militants et bénévoles associatifs, syndicalistes œuvrant au sein de structures d'accueil et d'accompagnement de personnes étrangères
- Avocats et juristes en général

✓ Objectifs

A l'aide des supports pédagogiques et des échanges entre stagiaires et formateurs, la formation répond aux objectifs suivants :

- Connaître la réglementation applicable à chacune des thématiques de formation
- Apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets
- Identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étrangers afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée
- Améliorer l'orientation et/ou l'accompagnement des publics

✓ Moyens pédagogiques

La formation s'articule entre théorie et pratique.

A l'arrivée en formation, inaugurée par un tour de table, chaque stagiaire reçoit un dossier en version papier composé d'un support pédagogique de formation, d'un recueil des textes applicables, de fac-similés, d'une liste de liens utiles et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par Espace et/ou le COMEDE.

En complément, le formateur favorise l'échange et la participation des stagiaires autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Des études de cas fictifs peuvent également être proposées et travaillées en sous-groupes en seconde partie de formation.

Même si le présentiel est privilégié, ESPACE dispose de tous les moyens pédagogiques et techniques pour organiser une formation en distanciel (cf. partie distanciel).

✓ Dispositif de suivi des résultats de la formation

- *Avant l'entrée en formation*, un questionnaire d'auto-évaluation est envoyé aux stagiaires avec leur convocation : intitulé « Evaluation des connaissances et des attentes avant l'entrée en formation », il permet aux formateurs d'adapter au mieux le déroulé de la formation aux besoins des stagiaires.
- *Tout au long de la formation*, les temps d'échange et les études de cas pratiques permettent de s'assurer de la compréhension des stagiaires.
- *A l'issue de la formation*, un questionnaire anonyme remis à chacun des stagiaires leur permet d'évaluer la formation mais aussi d'auto-évaluer leur niveau de connaissances (acquises) à l'issue de la session. Le traitement des réponses aide les formateurs à ajuster les sessions suivantes si nécessaire.

✓ Engagement Qualité

ESPACE est un organisme de formation référencé depuis 2017 sur DATADOCK avec déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **93.13.16131.13**.

Depuis fin 2021 Espace a obtenu aussi la [certification Qualiopi](#) (nr. FRCM21857)

Chaque année, les ateliers de formation proposés par ESPACE en intra comme dans le programme annuel rassemblent de nombreuses personnes de différentes structures.

Ainsi en 2023, 40 ateliers ont été organisés dont 24 en Intra et 16 en programme annuel.

463 personnes ont été formées, provenant de plus de 100 organismes différents.

Aucun abandon n'a été constaté.

b. Le pôle formation

✓ L'équipe formation

Des interlocuteurs se tiennent à disposition pour toutes les questions administratives ou pédagogiques par téléphone au 04.95.04.30.98 et par mail à l'adresse formation@espace.asso.fr

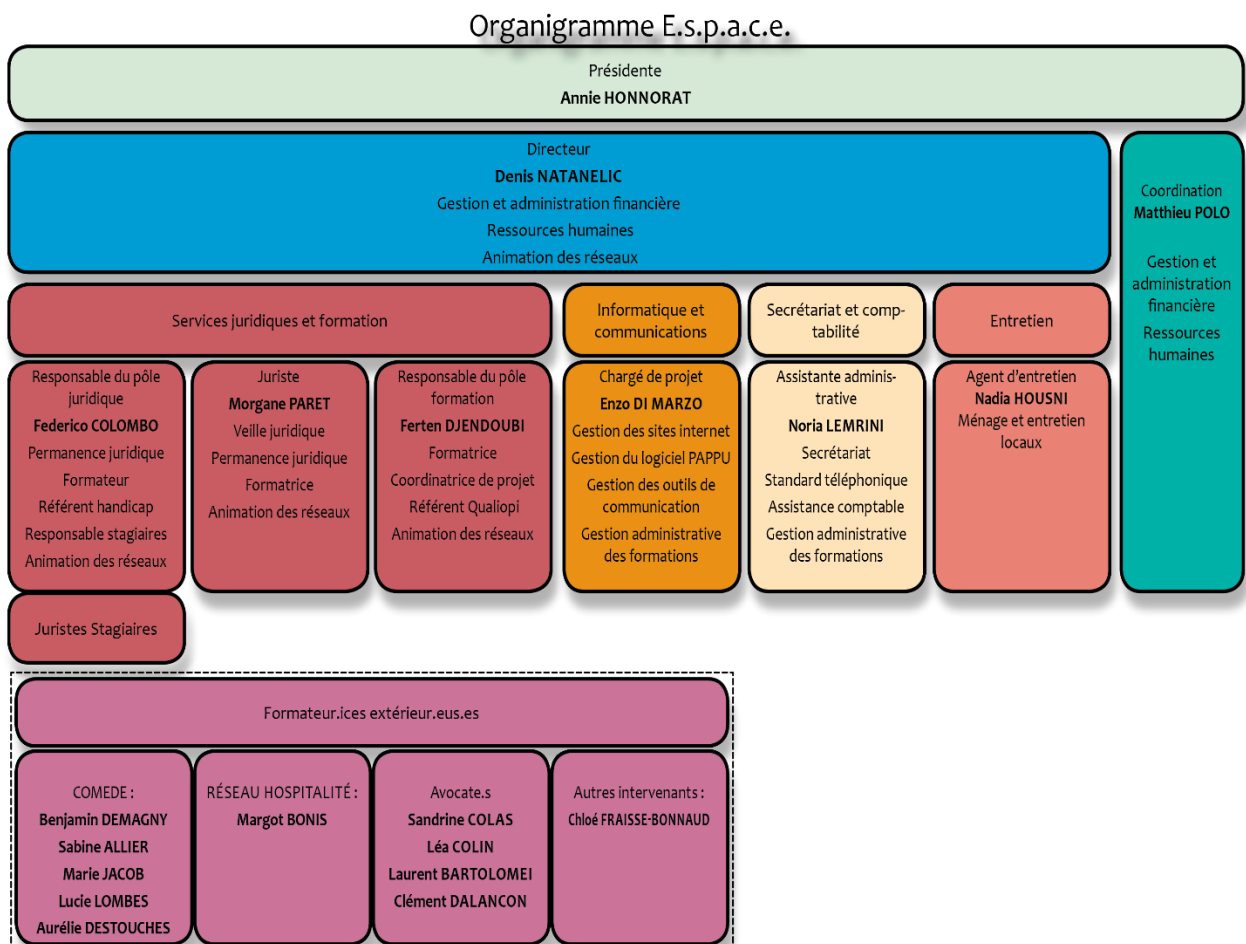
Ces personnes assurent :

- L'administration
- L'ingénierie des formations
- La référence qualité
- La référence handicap

✓ L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique d'ESPACE est composée de 4 juristes qui programment, élaborent les contenus et assurent la plupart des formations.

Pour certains thèmes spécifiques de formation, il peut arriver que des partenaires interviennent : juristes, médecins ou encore travailleurs sociaux.



Juillet 2024

II. L'organisation des formations

Chaque stagiaire reçoit sa convocation par mail environ 10 jours avant la formation avec toutes les informations utiles : intitulé, nom du formateur, date, horaires, lien vers le programme de formation, adresse avec plan d'accès, le règlement intérieur ainsi qu'un questionnaire d'entrée afin d'adapter au mieux le contenu des formations.

a. Les horaires

Les formations se déroulent de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 17h. Une pause de 10 minutes est prévue sur chaque demi-journée et une pause plus longue pour le déjeuner.

Si pour une quelconque raison, un stagiaire ne peut être présent ou arrive en retard, il est tenu de se justifier auprès du formateur ou d'une autre personne d'ESPACE.

b. La salle de formation

✓ La salle d'ESPACE

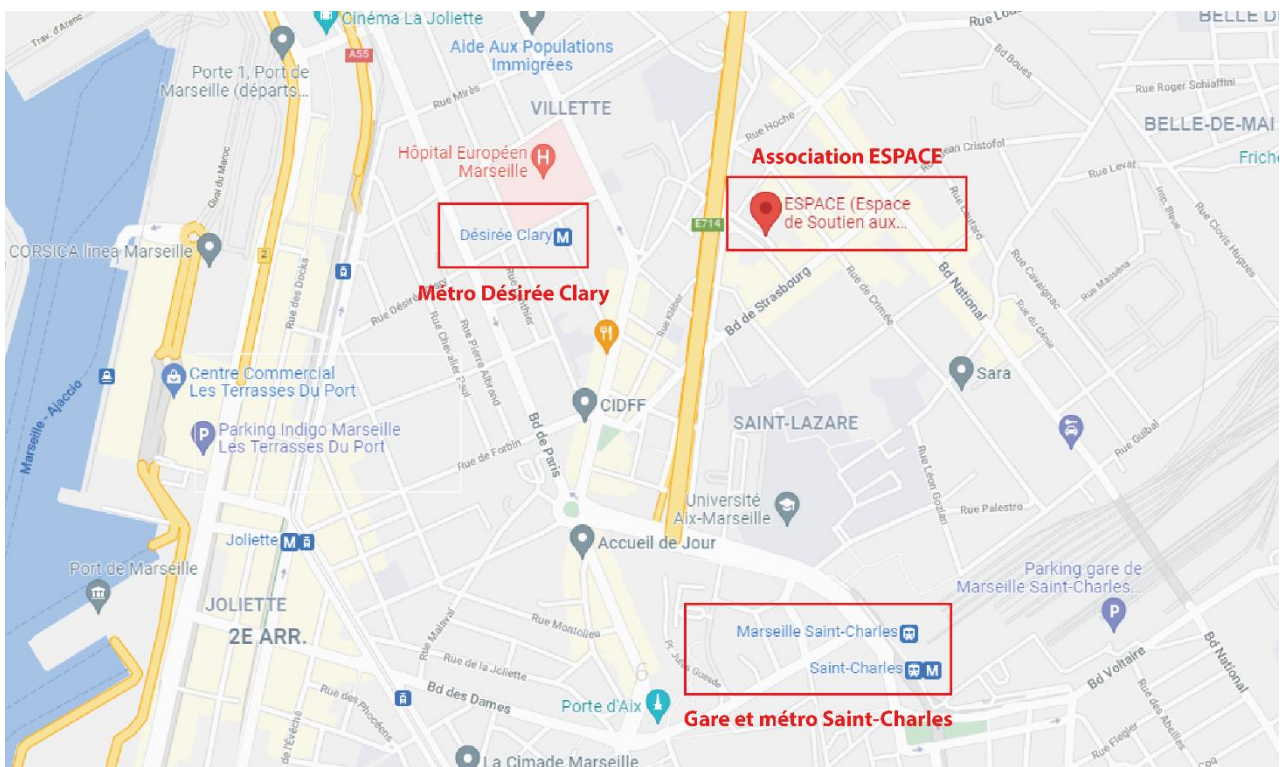
Sur **Marseille**, les formations du programme annuel ont lieu dans nos locaux :

22, rue Mathieu Stilatti 13003 MARSEILLE
Accès métro ligne 2 (Désirée Clary) – Gare Saint Charles à 10 min à pieds
Parking Gare Saint Charles ou aux abords des locaux d'ESPACE

La salle de formation d'ESPACE se situe en rez-de-chaussée et sa surface d'environ 100 m² permet d'accueillir jusqu'à 20 stagiaires et de moduler la disposition des tables face au formateur. Un mur blanc permet la vidéo-projection des supports de formation. Un paper-board sert de support papier en complément.

Café, thé et biscuits sont mis à disposition sur une table à l'entrée de la salle. Un micro-onde est également à disposition. Le quartier possède quelques boulangeries, un supermarché, des snacks et restaurants. Des toilettes (+ toilettes pour PMR) sont à disposition au fond de la salle

✓ Situation d'ESPACE



Lien direct de la localisation : <https://goo.gl/maps/DtLmuD5X9ixWAHai6>

ESPACE se situe dans le 3^{ème} arrondissement et donc proche du centre. Depuis la gare saint Charles, l'accès se fait par la Rue de Crimée, ce qui prend environ 10 min à pieds.

En métro (ligne 2), les arrêts Désirée Clary et Saint Charles sont à 10 min de marche.

En voiture, il est possible de se garer aux abords d'ESPACE ou d'utiliser le parking gare Saint Charles.

✓ Le cas des formations en dehors de Marseille

Les formations du programme annuel qui se déroulent à Toulon, Avignon ou Nice :

- **A Toulon**, les formations ont lieu dans une vaste salle mise à disposition par le Tribunal d'Instance. Nous envoyons la liste des participants au Tribunal qui opère un contrôle à l'entrée : une pièce d'identité est donc nécessaire.

Tribunal d'Instance – Palais Leclerc
Salle du Tribunal de Commerce – 4^{ème} étage
140 avenue Maréchal Leclerc
83000 Toulon

- **A Nice et Avignon**, les formations ont lieu dans des locaux mis à disposition par nos partenaires associatifs. L'adresse du lieu est indiquée dans la convocation et sur le site internet dans l'onglet lieux et horaires : <http://espace.asso.fr/formation/>

c. Le distanciel

Même si le présentiel est privilégié, ESPACE dispose de tous les moyens pédagogiques et techniques pour organiser une formation en distanciel.

Le logiciel utilisé est Zoom. L'organisateur est à votre disposition pour toute question de connexion et d'animation. Un temps de réglage technique avec ce dernier sera prévu en amont de la formation pour vérifier que le matériel utilisé est adapté et compatible. Un temps sera également consacré à l'information sur l'exploitation des fonctionnalités du logiciel pour l'animation de votre intervention.

d. Emargement

Une feuille d'emargement est à signer par le stagiaire pour chaque jour de formation. Cela permet ensuite d'éditer une attestation de présence nominative envoyée par mail.

e. Accessibilité

ESPACE s'efforce de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès aux formations à toutes et tous, incluant les personnes en situation de handicap. Les personnes concernées sont invitées à nous faire part de leur situation afin que nous nous adaptions à leurs besoins spécifiques.

f. Cas exceptionnels

Exceptionnellement, dans le cas où une formation ne puisse avoir lieu aux dates initialement prévues (contexte sanitaire, absence), les personnes préalablement inscrites sont prévenues au plus tôt par mail avec accusé de réception.

Dans ce mail, nous proposons un report de formation vers une nouvelle date avec la priorité aux personnes préalablement inscrites sous réserve de leur confirmation à cette nouvelle date.

Si aucune solution n'est envisageable, nous annulons la formation et les conventions de formation.

III. Des outils complémentaires à la formation

✓ Une hotline juridique pour les professionnels

Complément indispensable de la formation, le service juridique d'ESPACE assure une assistance permanente d'accompagnement juridique de tous les professionnel-le-s et bénévoles accueillant des étranger-ère-s.

La fonction de conseil « en ligne » offre :

- Des renseignements juridiques sur les droits des personnes en fonction de leur situation ;
- Des conseils sur les démarches à effectuer et l'orientation vers les structures adaptées ;
- La communication de textes réglementaires et de la jurisprudence pertinente ;
- Des renseignements sur la mise en œuvre des recours ou une aide à la rédaction des recours administratifs.

Ce service permet de maintenir le lien avec les personnes formées, de réaliser un suivi personnalisé à partir de leurs dossiers et de se tenir informés des pratiques professionnelles des différentes institutions.

Par téléphone, tous les matins de 9h30 à 12h30 du lundi au jeudi au 04.84.89.58.05

Par mail à juridique@espace.asso.fr

✓ Le travail en réseau

Depuis sa création, ESPACE met en place ou participe à différents réseaux d'acteur-rices, que ce soit au niveau local, départemental, régional et même à l'échelle nationale (réseau RECI). L'association assure le pilotage ainsi que l'animation technique et juridique de cinq réseaux d'acteur-rices dans la région PACA. L'objectif visé est de faciliter la coopération entre les différent-e-s acteur-ric-e-s impliqué-e-s dans le parcours d'intégration des primo-arrivant-es (ci-après PA) mais aussi de toutes autres personnes étrangères ayant besoin d'un accompagnement.

En 2020, comme en 2019, ESPACE a accompagné une centaine d'acteur-ric-e-s de la Région dans une dynamique de travail en réseau.

✓ Une orientation pour le public

ESPACE ne fait pas d'accueil du public. En revanche, nous orientons les particuliers de la région P.A.C.A qui nous sollicitent sur des questions relatives à leurs droits ou ceux d'un proche/parent/voisin. Nous recherchons avec eux les permanences d'accueil les plus proches d'eux. Ces données sont accessibles sur notre site internet dans la rubrique "LIEUX D'ACCUEIL" ou directement sur le site internet dédié <http://accueil-etrangers.org>

Dans la même rubrique, nous avons répertorié les lieux-ressource pour l'apprentissage de la langue.

